



Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Rapport relatif aux ententes pluriannuelles de reddition des comptes

Collège :	La Cité collégiale	Exercice :	2008-2009
-----------	--------------------	------------	-----------

Comme le mentionne l'Entente pluriannuelle de reddition des comptes des Collèges pour 2006-2007 à 2008-2009 (EPRC), le gouvernement est conscient que la mise en œuvre de cette entente, comme les futures ententes, s'inscrit dans un processus évolutif qui vise à établir la meilleure manière de mesurer et d'indiquer les notions d'accès et de qualité. Ce travail nécessitera un solide partenariat de collaboration entre les établissements et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Le présent modèle de Rapport relatif aux ententes pluriannuelles de reddition des comptes de collèges aidera le ministère à mesurer la présence d'étudiants issus de groupes sous-représentés (tel qu'énoncé à l'Annexe B (Plan d'action pluriannuel) de l'EPRC), les stratégies visant l'amélioration de l'accès et de la qualité et les stratégies et programmes qui seront utilisés par votre établissement pour participer à l'initiative de Garantie d'accès aux études. Le ministère examinera les renseignements consignés dans ce rapport pour établir les progrès réalisés par rapport aux engagements que votre établissement a énoncés dans son plan d'action pluriannuel.

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités retiendra, comme par le passé, une partie des subventions annuelles auxquelles a droit votre établissement jusqu'à ce que, soit l'examen de votre rapport annuel confirme que votre établissement est sur la bonne voie par rapport à ses engagements, soit le ministère a approuvé votre plan d'amélioration.

Rapport relatif à l'EPRC pour l'année de transition 2009-2010

Comme l'indiquait la note de service du 31 mars 2009 que le MFCU a adressée aux collèges et aux universités, les établissements continueront à remplir le Rapport annuel relatif à l'EPRC en 2009-2010 pour que le gouvernement et ses partenaires de l'enseignement postsecondaire aient l'occasion de s'adapter au nouveau cadre de responsabilisation qui reflète les futures orientations prévues pour le système en 2010 et au-delà.

On s'attend à ce que, pendant cette année de transition, les établissements respectent leurs engagements à l'égard de l'accès, la qualité et la reddition de comptes tels qu'ils ont été énoncés dans l'entente originale. Il s'agit notamment de rendre compte des effectifs selon le protocole établi, de fournir les renseignements voulus pour aider le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) à poursuivre ses recherches sur l'accès et la qualité, et d'agir en conformité avec le Cadre des droits de scolarité et l'initiative de Garantie d'accès aux études.

Le MFCU n'impose pas à votre établissement d'établir des objectifs additionnels en 2009-2010. Dans le modèle de rapport ci-joint, on a prévu de l'espace où vous pouvez expliquer comment les stratégies prévues par votre établissement pour améliorer l'accès et la qualité de 2006-2007 à 2008-2009 seront prolongées ou consolidées et si les meilleures pratiques seront appliquées en 2009-2010. On vous demande aussi d'indiquer par quels moyens vous continuerez à suivre les effets de ces améliorations en matière d'accès et de qualité pendant l'année de transition. Dans ce modèle de rapport, vous trouverez le sommaire des stratégies visant l'amélioration de l'accès et de la qualité qui a été compilé à partir des rapports d'années précédentes. En alignant stratégiquement ses activités et en demeurant axé sur l'évaluation des résultats, votre

établissement pourra se baser sur l'exercice 2009-2010 pour élaborer son nouveau Plan d'action pluriannuel dans lequel il énoncera les objectifs de 2010-2011.

A. ACCÈS

Mesure de l'accroissement de la participation des étudiants sous-représentés

Comme le mentionne l'EPRC, le ministère s'est engagé à travailler en collaboration avec les établissements et le COQES afin de mettre au point une mesure systémique pour assurer le suivi de la participation des étudiants sous-représentés en respectant les enjeux en matière de confidentialité.

En vous reportant au plan d'action approuvé de votre EPRC, consultez les méthodologies de mesure que votre collège utilise pour déterminer la présence de ces étudiants, et donnez le nombre total d'étudiants qui se sont identifiés comme appartenant à chacun de ces groupes. Les méthodologies et les résultats qui complètent ceux du Sondage sur la participation des étudiants et étudiantes des collèges de l'Ontario sont particulièrement utiles. Le ministère est conscient que ces méthodologies de mesure demandent aux étudiants de s'identifier sur le plan de leur appartenance, ce qui peut entraîner une sous-représentation.

Une étudiante ou un étudiant peut faire partie de plus d'un groupe. Dans les cases faisant état du nombre de recensés dans chaque groupe sous-représenté, ne faites aucun rajustement pour éliminer tout double compte potentiel. Dans la mesure du possible, éliminez les doubles comptes dans la colonne « Total des étudiants s'identifiant comme membres d'un groupe sous-représenté ».

Méthodologie de mesure (et description)	Groupes d'étudiants au sein de votre population étudiante				Total des étudiants s'identifiant comme membres d'un groupe sous-représenté	Étudiants francophones	Total des étudiants ayant répondu au sondage, s'il y a lieu
	Autochtones	Première génération	Étudiants ayant un handicap	Étudiants adultes			
	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre			
A) <i>La recherche institutionnelle</i> – (voir la description de cette méthodologie à la page 10 du présent document)	Voir la note # 1 ci-dessous	Voir la note # 2 à la page suivante	Sans objet pour ce groupe	Au printemps 2008, 275 candidats adultes ont répondu à deux sondages dans le cadre d'une étude commandée par le Collège au groupe <i>Academica</i> (voir section E du présent tableau).	Sans objet pour cette méthodologie	Aux résultats du dernier sondage sur les indicateurs de rendement (IR), 88 % de la population étudiante du Collège dit avoir le français comme langue maternelle, 4 % l'anglais et 8 % une autre langue.	2395 étudiants ont répondu au sondage sur les Indicateurs de rendement (IR). 428 candidats ayant fait une demande d'admission à La Cité collégiale ont répondu au questionnaire de l'UCAS (édition 2008).

Note #1 : Le Rapport final de l'enquête 2005 sur les candidats à l'éducation collégiale - La Cité collégiale, déposé par Acumen Research, a révélé que 6 % des candidats de La Cité collégiale ayant répondu au sondage étaient issus des communautés autochtones. En 2006-2007, pour obtenir plus d'informations sur cette clientèle, le Collège a interrogé la base de données et a procédé à une analyse. Par ailleurs, le même rapport pour 2006 a révélé que 4 % des candidats de La Cité collégiale ayant répondu au sondage et ayant le Collège comme premier choix étaient issus des communautés autochtones. En 2007-2008, le Rapport final de *L'enquête 2007 sur les candidats à l'éducation collégiale - La Cité collégiale* a révélé que 6 % des candidats du Collège ayant répondu au sondage étaient issus des communautés autochtones. Finalement, en 2008, le même rapport (intitulé, en 2008, *Enquête UCAS 2008*) a révélé que « Les candidats qui ont déclaré appartenir à un groupe autochtone forment une très petite partie des candidats de La Cité collégiale », soit seulement 3 %.

Note # 2 : En 2006-2007, le Collège a procédé à une « Analyse comparative de la réussite des étudiants de la population générale et des étudiants des communautés culturelles à *La Cité collégiale* en 2004, 2005 et 2006 ». Cette analyse basée sur les données recueillies grâce au Sondage sur la diversité (voir la section F – *Sondage à l'entrée*, à la page 4 du présent document) pour le nombre d'étudiants ayant participé au sondage) a permis de comparer le taux de réussite des étudiants de la population générale et des étudiants issus des communautés culturelles basé sur la moyenne pondérée de session; de comparer les taux de réussite des mêmes étudiants basé sur le taux de réinscription à la session d'hiver et de proposer des analyses futures permettant de mieux connaître la population des étudiants de première génération au Canada.

Méthodologie de mesure (et description)	Groupes d'étudiants au sein de votre population étudiante				Total des étudiants s'identifiant comme membres d'un groupe sous-représenté	Étudiants francophones	Total des étudiants ayant répondu au sondage, s'il y a lieu
	Autochtones	Première génération	Étudiants ayant un handicap	Étudiants adultes			
	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre			
<u>B) Système d'information de gestion – SCORPA</u> (Voir la description de cette méthodologie à la page 11 du présent document)	Tous les étudiants du Collège, incluant les étudiants sous-représentés, sont touchés par cette activité : en juillet 2006, le Bureau des admissions et du registraire a fait la transition au nouveau système d'information des dossiers étudiants en fonction de l'échéancier et du budget prévus. En décembre 2006, un module d'inscriptions en ligne a été mis en œuvre pour la clientèle de l'Éducation permanente (clientèle adulte à 85%). Le processus d'inscriptions de septembre 2006 et celui de l'hiver 2007 a été réalisé avec le nouveau système. Suite à la mise en œuvre de la première phase du projet Scorpa, le Collège a entrepris en octobre 2006 la seconde phase portant sur la mise en œuvre du module d'information des ressources humaines et celui des ressources financières. Au 31 mars 2007, le projet avait progressé en fonction du budget et de l'échéancier prévus. La mise en œuvre de SCORPA a été finalisée en 2007-2008 en conformité avec le budget et l'échéancier établis. L'ensemble du nouveau système de gestion de l'information est maintenant opérationnel et permet de soutenir toutes les grandes stratégies de développement du Collège. Par exemple, en 2008-2009, le Collège a pu offrir un service plus rapide et personnalisé et a amélioré son efficacité dans la production des horaires de cours. Grâce au nouveau système SCORPA le Collège peut extraire des données qui permettent d'exercer un suivi du succès et de la persévérance des étudiants pour ensuite mettre en place des mesures d'aide à la réussite. (Voir la note # 1 à la page 20 du présent rapport).				Sans objet pour cette méthodologie	Idem	Sans objet
Méthodologie de mesure (et description)	Groupes d'étudiants au sein de votre population étudiante				Total des étudiants s'identifiant comme membres d'un groupe sous-représenté	Étudiants francophones	Total des étudiants ayant répondu au sondage, s'il y a lieu
	Autochtones	Première génération	Étudiants ayant un handicap	Étudiants adultes			
	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre			
<u>C) Le Service d'admission des collèges de l'Ontario (SACO)</u>	Voir la note # 1 ci-dessous	Voir la note # 1 ci-dessous	Voir la note # 1 ci-dessous	En 2008, sur 2 284 candidats confirmés, 1 296, soit 56,7 % ne venaient pas directement des écoles secondaires (comparativement à 50,2 % en 2007).	Sans objet pour cette méthodologie	Idem	Tous les étudiants ayant fait une demande d'admission

Note # 1 : Les données extraites du formulaire de demande d'admission du SACO et celles recueillies par le Collège dans le cadre du processus d'inscription sont des sources de renseignements fréquemment utilisées par le Collège pour en apprendre plus sur sa clientèle, incluant les étudiants sous-représentés.

<p><u>D) CCI-RESEARCH</u> <u>(Anciennement - Compustat -</u> (Voir la description de cette méthodologie à la page 11 du présent document)</p>	<p>En 2008-2009, le Collège a continué de faire appel aux services de la firme CCI-Research. Ainsi, le Collège a fait préparer les rapports détaillés habituels sur les résultats des sondages sur la satisfaction des étudiants, des diplômés et des employeurs. De plus, le Collège utilise les résultats obtenus grâce à une analyse des statistiques du sondage sur la diversité fournie par CCI-Research, au printemps 2007, dans une perspective de réussite scolaire et de persévérance aux études pour les clientèles sous-représentées.</p>	<p>60 % des répondants au sondage sur les IR sont âgés de moins de 21 ans.</p>	<p>La proportion des étudiants de première, deuxième et troisième générations au Canada inscrite au Collège est passée de 23 % en 2007 à 26,4 % en 2008.</p>	<p>Idem</p>	<p>Répondants au sondage sur les IR : 2 395</p> <p>Répondants au sondage sur la diversité : 2478 répondants validés ont été recensés en 2004, 1 869 en 2005, 2 632 en 2006, 2 861 en 2007 et 3 146 en 2008.</p>		
<p>Méthodologie de mesure (et description)</p>	<p>Groupes d'étudiants au sein de votre population étudiante</p>				<p>Total des étudiants s'identifiant comme membres d'un groupe sous-représenté</p>	<p>Étudiants francophones</p>	<p>Total des étudiants ayant répondu au sondage, s'il y a lieu</p>
	<p>Autochtones</p>	<p>Première génération</p>	<p>Étudiants ayant un handicap</p>	<p>Étudiants adultes</p>			
	<p>Nbre</p>	<p>Nbre</p>	<p>Nbre</p>	<p>Nbre</p>			
<p><u>E) ACADEMICA GROUP</u> <u>(Anciennement Acumen Research)</u> – (Voir la description de cette méthodologie à la page 12 du présent document)</p>	<p>En 2008, selon le rapport d'Academica Group. <i>Enquête UCAS 2008, University & College Applicant Study – La Cité collégiale</i>, 3 % des candidats se sont dits être autochtones et les trois-quarts sont métis.</p>	<p>En 2008, 26 % des candidats de <i>La Cité collégiale</i> sondés étaient de première génération aux études collégiales (Même proportion qu'en 2007)</p>	<p>En 2008, 4 % des candidats ayant fait une demande d'admission se sont dits handicapés. (augmentation de 1 % par rapport à 2007)</p>	<p>Voir la <i>note # 1</i> ci-dessous</p> <p>En 2008, 30 % des candidats¹ ayant fait une demande d'admission étaient âgés de 20 ans et plus², comparativement à 24 % en 2007.</p>	<p>Ce sondage ne permet pas de distinguer si un candidat fait partie d'un seul ou de plusieurs sous-groupes précis.</p>	<p>Idem</p>	<p>À l'enquête de 2008, 428 candidats ayant fait une demande d'admission à <i>La Cité collégiale</i> ont été sondés.</p> <p>74 % d'entre eux a répondu que le Collège est le premier collège de leur choix.</p>

Note # 1 : Une étude de la firme Academica, au cours de laquelle deux sondages ont été menés auprès de 275 candidats adultes, a été déposée au printemps 2008. Elle avait pour but d'aider le Collège à mieux comprendre la clientèle adulte (qui est-elle, où est-elle et que veut-elle) et à mieux la rejoindre et répondre à ses besoins. Le Collège a lancé une nouvelle campagne de recrutement pour rejoindre les adultes, la campagne « Que fais-tu en septembre ».

¹ Rappelons ici qu'il s'agit des candidats et non des étudiants inscrits.

² Cette donnée n'est basée que sur l'âge et ne prend pas en considération le fait que le candidat possède ou non un diplôme d'études secondaires.

Méthodologie de mesure (et description)	Groupes d'étudiants au sein de votre population étudiante				Total des étudiants s'identifiant comme membres d'un groupe sous-représenté	Étudiants francophones	Total des étudiants ayant répondu au sondage, s'il y a lieu
	Autochtones	Première génération	Étudiants ayant un handicap	Étudiants adultes			
	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre			
<i>F) Sondage à l'entrée</i> – (Sondage sur la diversité) – (Voir la description de cette méthodologie à la page 12 du présent document)	Voir note # 1 ci-dessous	À l'automne 2008, 616 étudiants de 1 ^{re} génération au Canada ont répondu au sondage. Voir la note # 2 ci-dessous pour les étudiants de 1 ^{re} génération aux études collégiales	Sans objet pour ce groupe d'étudiants	Sans objet pour ce groupe d'étudiants	En 2008, 26,4 % des étudiants du Collège s'identifient comme provenant d'une communauté multiculturelle. 19,6 % sont de première génération au Canada.	Idem	2478 répondants validés ont été recensés en 2004, 1869 en 2005, 2632 en 2006, 2861 en 2007 et 3 146 en 2008.

Note # 1 : Au printemps 2007, le Collège a ajouté une question au Sondage à l'entrée sur la diversité. Ceci a permis au Collège de déterminer que 3,25 % des répondants au sondage de septembre 2007 se sont déclarés autochtones. La même question posée en septembre 2008 a permis de confirmer que ce pourcentage est de 4,5 %.

Note # 2 : Au printemps 2007, le Collège a ajouté deux questions au Sondage à l'entrée sur la diversité permettant de déterminer que 11,95 % des répondants au sondage de septembre 2007 se sont déclarés de première génération aux études collégiales. Les mêmes questions, posées en septembre 2008, ont permis de confirmer un taux de 19,6 %³ d'étudiants qui se sont déclarés de première génération aux études collégiales.

Méthodologie de mesure (et description)	Groupes d'étudiants au sein de votre population étudiante				Total des étudiants s'identifiant comme membres d'un groupe sous-représenté	Étudiants francophones	Total des étudiants ayant répondu au sondage, s'il y a lieu
	Autochtones	Première génération	Étudiants ayant un handicap	Étudiants adultes			
	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre			
<i>Le Service d'aide financière</i> – (Voir la description de cette méthodologie à la page 12 du présent document)	Aucune donnée disponible pour ce groupe d'étudiants au Service de l'Aide financière.	17 étudiants ont fait une demande de bourse de 1 ^{re} génération et se sont identifiés comme	324 étudiants ayant un handicap permanent se sont identifiés au Service des besoins spéciaux du	75,6 % des étudiants de première étape ayant fait une demande d'aide financière (soit 707 sur 935) étaient âgés de plus de 18 ans.	Cette méthodologie ne permet pas de distinguer si un candidat fait partie d'un ou de plusieurs sous-groupe précis.	Idem	Sans objet

³ Rappelons que ce questionnaire est rempli par les étudiants de 1^{re} étape déjà inscrits au collège tandis que le questionnaire du Groupe Academica s'adresse aux candidats aux études postsecondaires pour lesquels La Cité collégiale était le 1^{er}, 2^e ou 3^e choix et qui ont pu s'inscrire par la suite dans un autre collège.

		étant de 1 ^{re} génération aux études collégiales.	Collège. Sur ce nombre, 97 reçoivent des prêts et bourses de l'Ontario (Raféo), 7 du Québec (AFE), 4 du Nouveau-Brunswick et 2 d'autres provinces.				
Méthodologie de mesure (et description)	Groupes d'étudiants au sein de votre population étudiante				Total des étudiants s'identifiant comme membres d'un groupe sous-représenté	Étudiants francophones	Total des étudiants ayant répondu au sondage, s'il y a lieu
	Autochtones	Première génération	Étudiants ayant un handicap	Étudiants adultes			
	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre			
<i>Données de l'enquête OCSES/EECO (Engagement des étudiants collégiaux de l'Ontario)</i> ⁴	18,7 % des répondants au sondage se sont déclarés autochtones.	16,6 % des répondants ont déclaré que seulement leur père n'avait pas complété d'études postsecondaires, 12,3 % d'entre eux ont indiqué que seulement leur mère n'en avait pas complété, et enfin, 15,3 % des répondants ont affirmé que ni leur père et leur mère n'avaient complété des études postsecondaires.	7,9 % des répondants au sondage se sont déclarés handicapés.	52,1 % des répondants ont plus de 18 ans.	8,7 % des répondants se sont déclarés de minorité visible.	87,2% ont déclaré avoir le français comme langue maternelle.	470 répondants

Si vous le souhaitez, veuillez consigner vos observations dans l'espace ci-dessous :

Autres stratégies favorisant l'accès :

Le développement de nouveaux programmes et le redesign des programmes existants dans le but de mieux répondre aux besoins de toutes les clientèles, incluant les clientèles sous-représentées :

En 2008-2009, le Collège a analysé les besoins du marché du travail par le biais de sept études de marché et cueillettes de données et d'exercices de réflexions institutionnelles autour de l'offre de programmes en environnement, en informatique et en génie. De plus, le Collège a poursuivi ou complété le développement de sept nouveaux programmes et a en a réactivé trois.

⁴ La différence de données entre les résultats de l'enquête OCSES et ceux d'autres sondages tels que le sondage sur la diversité et le sondage du groupe Academica auprès des candidats, peut s'expliquer par le très petit nombre de répondants à l'enquête OCSES.

Les ententes d'arrimage avec les universités

Jusqu'à maintenant, La Cité collégiale a conclu, avec 11 universités canadiennes, 26 ententes d'arrimage touchant 24 programmes d'études, dont 8 nouvelles ententes ont été conclues en 2008-2009.

La formation à distance

Le Collège a

- o amorcé une étude de marché sur la clientèle potentielle laquelle a été déposée en juin 2009 et permettra au Collège d'orienter sa programmation ;
- o procédé à l'embauche d'une gestionnaire de la formation à distance experte en technologies éducatives ;
- o fait une recension de pratiques en FAD dans divers établissements d'enseignement postsecondaire au Canada

Les partenariats avec les conseils scolaires

Dix ententes de partenariat avec les douze conseils scolaires de langue française de l'Ontario ont été renouvelées et une nouvelle entente a été signée avec tous les conseils scolaires francophones de l'Ontario. Grâce à leur participation à l'Initiative/Jonction/École/Collège/Milieu de travail (JECT) et l'initiative Réussite des élèves/Apprentissage jusqu'à 18 ans, six secteurs à l'Enseignement du Collège ont participé à 52 projets, incluant 40 cours offerts dans le cadre du programme à double reconnaissance de crédits (DRC), dont six par le biais de la formation à distance. Douze cours en DRC ont été donnés dans le volet apprentissage. De plus, le Collège a poursuivi sa participation active aux rencontres de l'initiative Destination réussite du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Révision du mode d'attribution des bourses

Le Collège a poursuivi la mise en œuvre d'un programme de bourses d'entrée pour les programmes prioritaires en plus de développer une stratégie visant à offrir une aide financière accrue aux étudiants du Nord et du Sud de l'Ontario par l'entremise de bourses d'entrée réservées spécifiquement aux étudiants de ces régions. Pour la première fois, la Fondation a reçu en tout 315 demandes pour les bourses d'entrée.

**Programmes et stratégies d'accroissement de la participation des étudiants sous-représentés
Rapport 2008-2009 relatif à l'EPRC**

En vous reportant au plan d'action approuvé relatif à votre EPRC, veuillez identifier les objectifs que vous avez atteints en 2008-2009. Si votre établissement n'a pas atteint les résultats proposés, veuillez indiquer dans la colonne prévue à cet effet les raisons justifiant ces écarts et les mesures correctives prévues.

Stratégie ou programme	Indicateur	Résultat proposé	Résultat atteint	Expliquez l'écart entre les résultats proposés et les résultats obtenus (le cas échéant), ainsi que les mesures correctives prévues
Recrutement : groupes ethnoculturels sous-représentés	Effectifs	5 % d'augmentation (2007-2008 sondage sur la diversité).	<p>Selon le Sondage sur la diversité, le pourcentage d'étudiants de première, deuxième et troisième générations au Canada est passé de 23 % en 2007 à 26,4 % en 2008, pour une augmentation de 3,4 %.</p>	<p>En 2008-2009, le Collège a collaboré à 4 initiatives mises de l'avant par divers ministères visant à favoriser l'intégration et l'accès aux études aux nouveaux arrivants :</p> <p>Le Collège a accueilli 91 nouveaux arrivants dans le cadre de l'offre des programmes CLIC (cours de langue pour immigrants canadiens) CLNA (cours de langue de niveaux avancés).</p>
Suivi : groupes ethnoculturels sous-représentés	Taux d'obtention du diplôme	Taux de réussite correspond à la moyenne de la population générale (2007-2008 taux de maintien aux études correspond à la moyenne).	<p>Les analyses des résultats des étudiants provenant des communautés culturelles, permettent de confirmer que leur taux de persévérance est sensiblement le même que pour la population étudiante en général. Le taux de persévérance aux études</p>	<p>21 nouveaux arrivants ont pu améliorer leurs compétences linguistiques en vue d'intégrer les programmes de l'Institut des métiers, grâce au projet <i>Initiative de formation axée sur les professions des métiers de la construction</i></p> <p>Le Collège a aidé 29 nouveaux arrivants à se préparer à entreprendre une carrière dans le domaine de la construction au Canada grâce au</p>

			entre l'automne 2008 et l'hiver 2009 s'est amélioré de 1,8 % par rapport à 2007-2008.	démarrage du projet <i>Accès aux métiers de la construction</i> pour les immigrants lancé par le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration.
Immigrants de 1^{re} génération	Effectifs et taux de réussite	Augmentation, taux de réussite correspond à la moyenne.	Les analyses des résultats des étudiants provenant des communautés culturelles, permettent de confirmer que leur taux de réussite est sensiblement le même que pour la population étudiante en général.	70 nouveaux arrivants, œuvrant dans les institutions de soins de santé de la région de la capitale nationale ont amélioré leurs compétences professionnelles grâce au projet <i>Centre d'évaluation et programme de perfectionnement professionnel pour les nouveaux arrivants</i> . De plus, le Collège a élaboré et médiatisé du matériel dans le cadre du volet Préparation aux examens de l'Ordre professionnel du Programme à l'intention des infirmières et des infirmiers formés à l'étranger.
Étudiants de 1^{re} génération : recrutement et soutien	Recrutement	Augmentation du pourcentage d'étudiants de première génération aux études postsecondaires.	Selon l'analyse des données du Sondage sur la diversité, le pourcentage d'étudiants de première génération aux études postsecondaires s'élève à 19,6 % en 2008, comparativement à 11,95 % en 2007.	
Étudiants de 1^{re} génération : recrutement et soutien	Nbre ayant accès à une bourse d'études, effectifs de 1^{re} génération	Augmentation de 5 % des bourses décernées.	Le Collège a émis 4 bourses spécifiquement pour les étudiants de première génération. 17 étudiants ont fait une demande.	De plus, en 2008-2009, le système Scorpa a permis au Collège de déterminer que, parmi les quelque 480 étudiants qui ont reçu des bourses de 500 \$ à 1500 \$ en 2007-2008, 105 étaient des étudiants de première génération aux études postsecondaires.
Besoins des étudiants adultes	Nbre de programmes	Augmentation des programmes (besoins identifiés en 2007-2008).	Le Collège a révisé les cursus des programmes Techniques mécaniques – fabrication de prototype et usinage et Techniques des véhicules automobiles pour permettre aux adultes d'étudier à temps partiel. En septembre 2009, le nombre de programmes offerts à temps partiel s'élève à 16. En 2008-2009, le Collège a développé trois nouveaux diplômes qui pourront être offerts en trois étapes consécutives pour permettre à la clientèle adulte d'obtenir son diplôme plus rapidement : Techniques de la construction et du bâtiment, Techniques de plomberie et Techniques de maçonnerie. Le Collège a participé au	

			programme Deuxième carrière. 20 personnes se sont inscrites à ce programme et ont bénéficié de l'aide de conseillers en formation.	
Étudiants adultes : prestation de programmes	Nbre d'étudiants adultes	Augmentation de 5 % des inscriptions aux programmes dispensés pendant la journée	<p>Selon l'Étude du groupe Academica, parmi les candidats⁵ aux études postsecondaires ayant fait une demande à La Cité collégiale en 2008, 30% étaient âgés de 20 ans et plus pour une augmentation de 6 % par rapport à 2007.</p> <p>Le Collège a enregistré, en septembre 2008, une hausse de 3 % des demandes d'admission provenant de la clientèle adulte et de 1,8 % au niveau de ces inscriptions par rapport à septembre 2007.</p>	<p>Les activités mise en place dans le cadre d'une nouvelle programmation pouvant mieux répondre aux besoins des adultes devraient permettre d'augmenter encore plus la participation de cette clientèle.</p> <p>Voir également, ci-dessous, les activités prévues pour 2009-2010.</p>
Étudiants adultes : marketing	Visibilité au collège, nombre d'étudiants adultes	Augmentation	Idem	<p>Le Collège a lancé une nouvelle campagne de recrutement pour les adultes, la campagne « Que fais-tu en septembre ».</p> <p>Pour 2009-2010, le Collège va planifier une campagne visant les entrants non-directs, soit les candidats ne provenant pas directement des écoles secondaires.</p> <p>De plus, le Collège poursuivra sa participation à l'initiative Deuxième carrière du gouvernement provincial.</p> <p>Enfin, un groupe de travail sera formé et se penchera sur le dossier de la clientèle adulte en ce qui a trait aux éléments suivants : reconnaissance des acquis, diversité des modes de livraison et réorganisation scolaire.</p>
Étudiants autochtones : recrutement et intégration	Effectifs et taux d'obtention du diplôme	Augmentation, taux d'obtention du diplôme correspond à la moyenne (2007-2008 3,5 % de la population générale).	En 2008-2009, le Collège a procédé à une étude des données sur les autochtones tirées du sondage sur la diversité, soit « l'Analyse comparative de la réussite des étudiants de la population générale et des étudiants autochtones	

⁵ Rappelons ici encore qu'il s'agit de CANDIDATS qui ont choisi le collège comme 1^{er}, 2^e OU 3^e choix et qui ont pu, éventuellement, s'inscrire dans un autre établissement.

			inscrits à La Cité collégiale en 2007-2008 ». Cette étude a démontré que la moyenne des étudiants autochtones est sensiblement la même qu'en 2007 et qu'il n'y a pas de différence significative quant à la réussite et la persévérance aux études chez la clientèle autochtone.	
Étudiants ayant un handicap	Taux de satisfaction, recours aux services	Améliorer le taux de satisfaction, augmenter le nombre d'étudiants ayant recours aux services, nombre de protocoles d'adaptation (2007-2008 taux de satisfaction de 72 %).	En 2008-2009, le taux de satisfaction des étudiants ayant eu recours aux services de besoins spéciaux a atteint 75 %, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2007-2008. 324 étudiants ayant un handicap permanent se sont identifiés au Service des besoins spéciaux du Collège, soit une augmentation de 100 étudiants par rapport à 2007-2008.	

Rapport pour l'année de transition 2009-2010

Dans le tableau ci-dessous, veuillez citer 3 à 5 exemples illustrant comment vos stratégies ou programmes visant à favoriser la présence d'étudiants issus de groupes sous-représentés seront prolongés ou consolidés et si les meilleures pratiques seront appliquées en 2009-2010.

Stratégie ou programme	Brève description
<u>1. Clientèle ethnoculturelle</u>	Le Collège poursuivra l'utilisation du Sondage sur la diversité (voir description à la page 11 du présent document) pour apprendre à mieux connaître cette clientèle et pour mettre en place des initiatives permettant sa réussite. Le Collège poursuivra ses efforts de recrutement. Dans son Plan stratégique 2008-2013, le Collège s'engage à développer un plan d'action portant sur le recrutement d'un plus grand nombre de membres du personnel provenant de communautés culturelles. ⁶ Actuellement, 12,8 % de notre personnel à temps plein provient de communautés ethnoculturelles. ⁷
<u>2. Étudiants de 1^{re} génération aux études collégiales</u>	Tel que spécifié dans le plan d'action présenté au MFCU à l'hiver 2009 et visant la clientèle de première génération aux études collégiales, Le Collège poursuivra l'utilisation du Sondage sur la diversité pour apprendre à mieux connaître cette clientèle et pour mettre en place des initiatives permettant sa réussite. Le Collège poursuivra ses efforts de recrutement, entre autres, en évaluant ses activités antérieures visant cette clientèle, en établissant des mesures d'ajustement et mettant en œuvre de nouvelles stratégies axées sur le partenariat. De plus, le Collège a établi une stratégie visant à accroître la réussite scolaire des étudiants de première génération. L'initiative vise à mettre à jour un système de suivi individualisé par le biais d'un encadrement continu et humain en les jumelant à un professeur-accompagnateur durant toute la durée de leurs études afin d'assurer leur persévérance aux études et contribuer à leur réussite scolaire.

⁶ Plan stratégique 2008-2013 de La Cité collégiale : Un leadership franco-ontarien qui s'affirme

⁷ On entend par communautés ethnoculturelles, toute personne originaire d'un autre pays que le Canada.

<u>3. Clientèle autochtone</u>	En 2009-2010, le Collège utilisera les données recueillies grâce à « l'Analyse comparative de la réussite des étudiants de la population générale et des étudiants autochtones inscrits à La Cité collégiale en 2007-2008 ». De plus, le Collège poursuivra l'utilisation du Sondage sur la diversité pour apprendre à mieux connaître cette clientèle et pour mettre en place des initiatives permettant sa réussite.
<u>4. Clientèle adulte</u>	Le Collège désire poursuivre le développement de nouveaux programmes et le redesign de programmes existants, permettant à la clientèle adulte de terminer ses études plus rapidement ou de s'inscrire à temps partiel. Les modes de prestation seront revus et la formation à distance sera mise à profit pour faciliter l'inscription de cette clientèle. À cet effet, le Collège mettra en place un groupe de travail dont le mandat sera de proposer des modes de fonctionnement facilitant l'intégration de la clientèle adulte et son adhésion aux programmes collégiaux. Les recommandations du groupe de travail viseront : <ul style="list-style-type: none"> o la reconnaissance des acquis, o la valorisation des études à temps partiel en augmentant le nombre de programmes disponibles à temps partiel, tant durant la journée que le soir o révision des modes de livraison selon des modes répondant mieux aux besoins de cette clientèle. De plus, le Collège poursuivra ses efforts de recrutement.
<u>5. Clientèle ayant un handicap</u>	En 2009-2010, le Collège continuera ses efforts pour permettre à la clientèle ayant des besoins spéciaux de s'intégrer et de réussir ses études collégiales. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> o Augmenter le nombre d'inscriptions pour le projet de transition d'été 2009 o Développer une trousse d'information dédiée à cette clientèle pour la rentrée o Développer un partenariat avec les écoles secondaires pour permettre l'identification des élèves présentant une limitation avant leur entrée au collège et l'établissement rapide de Protocoles d'accommodements méthodologiques (PAM). o Développer en collaboration avec les conseils scolaires, des mesures d'accommodements pour les élèves sourds qui veulent s'inscrire à des cours offerts en double reconnaissance de crédit (DRC)

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous par quels moyens vous continuerez à suivre et évaluer les résultats de ces stratégies en 2009-2010 (p. ex., rétroaction, sondages, suivi du progrès des étudiants, etc.)

<p>En 2009-2010, le Collège entend continuer d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour évaluer la réussite des initiatives qu'il élabore pour mieux recruter, mieux connaître et mieux servir sa clientèle étudiante. Voir ci-dessous, la description de toutes les stratégies de suivis et d'évaluation.</p>	
Stratégie ou programme	Brève description du suivi et de l'évaluation des résultats
<u>La recherche institutionnelle</u>	<p>Le Collège a publié des études et des recherches d'ordre institutionnel qui lui ont permis de mieux connaître sa clientèle et d'élaborer des plans d'action permettant un meilleur recrutement et visant l'amélioration de la qualité des activités de formation et des services, l'augmentation du taux d'obtention du diplôme et l'optimisation des ressources. Mentionnons entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> l'Étude sur l'obtention du diplôme de mai 2004 ; <input type="checkbox"/> le Sondage et analyse de la diversité culturelle de novembre 2004 ; <input type="checkbox"/> la collecte de Statistiques sur la présence au Collège des étudiants de première génération de mars 2005 ; <input type="checkbox"/> l'Étude sur la clientèle des candidats de La Cité collégiale issue des communautés autochtones de juin 2006 ; <input type="checkbox"/> l'Étude sur le recrutement de juin 2006. <input type="checkbox"/> <p>En 2006-2007, le Collège a produit une <i>Analyse comparative de la réussite des étudiants de la population générale et des étudiants des communautés culturelles à La Cité collégiale en 2004, 2005 et 2006.</i></p>

	<p>En 2008-2009, le Collège a concentré ses efforts aux préparatifs de l'Audit de l'assurance de la qualité des programmes et services, lequel aura lieu en février 2010. Il a également travaillé activement à l'analyse de données statistiques pour permettre une meilleure identification de sa clientèle et cibler les stratégies de recrutement et de persévérance aux études. Le Collège poursuit le développement d'outils permettant l'extraction rapide de données statistiques et d'analyse pour répondre aux demandes des divers secteurs.</p> <p>Pour 2009-2010, le Collège concentra ses efforts sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ le travail relié à la préparation de la visite des vérificateurs de l'Audit et à l'élaboration de mesures de redressement s'il y a lieu ○ sur l'analyse de données statistiques pour mieux cibler ses activités de recrutement et ses initiatives visant la réussite scolaire ○ un processus permettant de joindre les étudiants ayant abandonné leurs études et l'élaboration d'un sondage leur étant destiné.
<u>Système d'information de gestion (SCORPA)</u>	<p>Tel que mentionné ci-dessus, l'ensemble du nouveau système de gestion de l'information est maintenant opérationnel et permet de soutenir toutes les grandes stratégies de développement du Collège. Ce nouveau système permet au Collège d'augmenter son efficacité dans l'extraction des données nécessaires aux suivis de ses clientèles, en particulier la clientèle à risque. Par exemple, en 2008-2009, le Collège a pu offrir un service plus rapide et personnalisé et a amélioré son efficacité dans la production des horaires de cours. De plus, le système permet l'extraction de données avec lesquelles une analyse plus fine est possible; par exemple, grâce au nouveau système SCORPA le Collège peut extraire des données qui permettent d'exercer un suivi du succès et de la persévérance des étudiants pour ensuite mettre en place des mesures d'aide à la réussite. (Voir la note # 1 à la page 20 du présent rapport). Il peut également identifier les étudiants qui pourraient obtenir leur diplôme en terminant leurs cours manquants (1 ou 2). Ces derniers sont interpellés par le Collège et reçoivent des options personnalisées (modes de livraison) pour permettre l'obtention du diplôme.</p>
<u>CCI-Research group (Anciennement - Compustat Consultants)</u>	<p>Le Collège fait régulièrement appel aux services de la firme <i>CCI Research</i> pour procéder à des analyses des données puisées de l'exercice des Indicateurs de rendement (IR) provinciaux et du sondage sur la diversité. Les mandats ainsi attribués à <i>CCI Research</i> visent à faire ressortir à partir de ces données un ensemble de variables que le Collège analyse par la suite dans le but de mettre en place des mesures correctives lorsqu'il y a lieu. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'analyse des questionnaires du Sondage sur la diversité culturelle à <i>La Cité collégiale</i>. Cette analyse permet au Collège de mieux connaître sa clientèle, de mettre en place des processus permettant d'évaluer sa réussite et de mieux cibler les services d'appui nécessaires à divers groupes d'étudiants, tels que les clientèles provenant des communautés culturelles, les étudiants de 1^{re} génération aux études collégiales et les autochtones. ○ Ces rapports permettent au Collège d'apporter des ajustements à sa programmation et aux autres services aux étudiants, ce qui a fait progresser les indicateurs de rendement de façon significative. <p>En 2009-2010, le Collège entend faire une analyse détaillée du nouveau <i>Questionnaire-pilote sur l'engagement de 2009</i> dans le cadre du Sondage sur la satisfaction des étudiantes et des étudiants pour mieux cibler les mesures de persévérance à mettre en place.</p>
<u>ACADEMICA GROUP (anciennement - Acumen Research)</u>	<p>En 2009-2010, Le Collège continuera également d'utiliser les données recueillies par <i>ACADEMICA GROUP</i> dans son enquête sur les candidats à l'éducation collégiale dont le processus consiste à inviter les personnes qui ont fait des demandes d'admission dans les collèges à répondre à un sondage anonyme publié sur Internet. En plus d'obtenir les données pertinentes à tout le réseau, le Collège reçoit ses propres données détaillées. L'analyse de ces données permet de connaître les tendances à l'échelle du réseau des collèges et les particularités du Collège. Par exemple, en 2008-2009, le Collège a pu se servir de ce sondage dans le cadre de son <i>Analyse comparative de la réussite des étudiants de la population générale et des étudiants autochtones inscrits à La Cité collégiale en 2007-2008</i>.</p> <p>Dans la foulée de sa stratégie d'accès, le Collège pourra utiliser les données de ce Sondage pour mieux cibler ses activités de recrutement.</p>

<u>Sondage à l'entrée</u> <u>(Sondage sur la diversité)</u>	<p>Les étudiants du Collège sont appelés à répondre à un sondage en ligne dès le premier accès à leur dossier étudiant. Ce sondage comprend des questions sur le pays de naissance du répondant, de ses parents et de ses grands-parents; l'année d'établissement au Canada, si le répondant est né à l'extérieur du pays; la première langue parlée dans l'enfance; le pays où les études de niveau secondaire ont été complétées et la langue parlée le plus souvent à l'extérieur du Collège. De plus, on demande à l'étudiant si ses parents ont suivi des études collégiales et s'il est d'origine autochtone. En 2009-2010, le Collège continuera l'analyse de ces données dans le but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> o mieux appuyer les étudiants issus des communautés culturelles dans leur cheminement vers la réussite scolaire. o mieux comprendre le profil des étudiants de première génération aux études collégiales et de mettre en œuvre un plan d'action avec des initiatives mieux ciblées pour assurer la réussite scolaire o suivre l'évolution de sa clientèle autochtone.
<u>Le Service d'aide financière</u>	<p>Dans le cadre du processus d'attribution des différentes bourses d'études offertes au Collège, le Bureau des admissions et du registraire procède à la collecte de données permettant d'établir certaines statistiques sur le nombre d'étudiants qui démontrent des besoins financiers. De plus, le Service d'aide financière offre de l'appui individualisé aux étudiants qui ont recours à ses services.</p> <p>En 2009-2010, le plan d'action du Comité à la réussite scolaire contient une stratégie visant à « Susciter une réflexion autour des mécanismes d'aide financière aux étudiants ». Un groupe de travail se penchera sur les mesures financières à mettre en place pour appuyer la persévérance, par exemple la production d'un guide à l'intention de l'étudiant et l'élaboration d'un atelier sur la gestion budgétaire.</p>
<u>Le Collège continuera également de se servir des données du Services d'admission des collèges de l'Ontario (SACO)</u>	

Collaboration des collèges de langue française

Rapport 2008-2009 relatif à l'EPRC

Le présent tableau ne s'applique qu'aux deux collèges de langue française – le Collège Boréal et La Cité collégiale.

En vous reportant au plan d'action approuvé relatif à votre EPRC, veuillez identifier les objectifs que vous avez atteints en 2008-2009. Si votre établissement n'a pas atteint les résultats proposés, veuillez indiquer dans la colonne prévue à cet effet les raisons justifiant ces écarts et les mesures correctives prévues.

Stratégie ou programme	Indicateur	Résultat proposé	Résultat atteint	Expliquez l'écart entre les résultats proposés et les résultats obtenus (le cas échéant), ainsi que les mesures correctives prévues
Projets pilotes	Mise en œuvre	Poursuivre les projets	Voir la note # 1 ci-dessous	
Mesures	Mise en œuvre	Consolider ou ajuster les mesures	<p>En 2008-2009, les collèges francophones ont démontré leur engagement envers l'éducation en langue française à l'échelle provinciale en contribuant activement aux efforts de :</p> <ul style="list-style-type: none"> o la nouvelle Unité du continuum de l'apprentissage en langue française au sein de la Direction de politiques et programmes d'éducation en langue française (DPPELF). o La phase III de la Stratégie Réussite des élèves / Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans. 	

			<ul style="list-style-type: none"> o L'Initiative Jonction École/Collège/Milieu de travail (IJECT) o Les Majeures Haute Spécialisation des écoles secondaires (Voir la note # 2 ci-dessous)	
<p><i>Note # 1</i> : Les deux collèges ont poursuivi l'intensification de leur présence dans les écoles secondaires à la grandeur de la province, dans le but de faire la promotion de tous leurs programmes dans les régions qu'ils desservent et de leurs programmes exclusifs respectifs dans les autres régions de la province. Les activités réalisées ont permis aux deux collèges d'augmenter le nombre d'élèves rencontrés dans les écoles secondaires de la province. Par exemple, La Cité collégiale a doublé le nombre d'élèves rencontrés dans les écoles secondaires de l'Est ontarien et d'Ottawa et a augmenté le nombre d'élèves rencontrés dans les écoles du Nord de 595 en 2007-2008 à 704, en 2008-2009.</p> <p>Les deux collèges ont assuré la représentation francophone en participant activement aux initiatives du MFCU telles que Second Career et CIITE. Les directions à l'Enseignement respectives des collèges ont continué de collaborer dans l'établissement de lieux de stages, des cursus et des meilleures pratiques.</p> <p>Les deux collèges ont contribué activement au sous-comité conjoint du ministère de l'Éducation et du ministère de la Formation et des Collèges et Universités chargé de réfléchir à la Politique d'aménagement linguistique et à la place qui est donnée aux Franco-Ontariens en matière de formation et d'éducation dans leur langue maternelle. À cet effet, les présidences des collèges ont participé à diverses activités et rencontres mises en place par l'Unité du continuum de l'apprentissage en langue française et les collèges ont contribué à l'élaboration de l'Étude sur les écarts publié par l'Unité.</p> <p>Un protocole sur la transférabilité des crédits collégiaux a été préparé et est en voie d'être finalisé.</p> <p><i>Note # 2</i> : Dans le développement de nouveaux programmes, les collèges ont pris en considération la différence entre les programmes offerts par les collèges de langue anglaise et ceux de langue française. De plus, diverses discussions entre les vice-présidences à l'Enseignement des deux collèges ont permis d'orienter le développement de nouveaux programmes de manière à éviter autant que possible le dédoublement, et ce, dans l'esprit de vouloir offrir une programmation élargie à la clientèle francophone. Les Collèges ont augmenté leur nombre respectif de programmes. Le travail accompli au niveau du développement de nouveaux programmes, en 2008-2009, a permis à La Cité collégiale d'augmenter le nombre de programmes exclusifs qui seront offerts en septembre 2009. Ce nombre est passé de 38 en septembre 2008 à 45.</p> <p>Divers projets de collaboration ont été présentés aux membres des Comités de direction du Nord, de l'Est et du Centre-Sud-Ouest auxquels siègent les directeurs de l'éducation des douze conseils scolaires, les leaders PARÉ, les trois équipes de Destination réussite, La Cité collégiale et le Collège Boréal. Dans le cadre de l'initiative <i>Réussite scolaire/Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans</i>, les trois comités ont accepté l'offre du Programme à double reconnaissance de crédit offert en ligne par La Cité collégiale et le Collège Boréal avec les douze conseils scolaires de langue française de la province.</p> <p>En 2008-2009, une équipe de cogestion, constituée de présidents de collèges, de directeurs de l'éducation de conseils scolaires, de membres du personnel du ministère de l'Éducation et du ministère de la Formation et des Collèges et Universités, a travaillé avec tous les conseils scolaires et les collèges dont La Cité collégiale et le Collège Boréal par l'entremise de 3 équipes de planification régionale réparties en province.</p> <p>L'Initiative de jonction des écoles-collèges-milieu de travail (IJECT) a permis aux conseils scolaires francophones et aux deux collèges de langue française de réunir leurs expertises et leurs gestionnaires afin de trouver des moyens d'accroître la réussite des élèves du secondaire. Au cours de la phase 12, pour 2008-2009, les collèges ont mis en œuvre 81 projets-pilotes de double reconnaissance de crédit (DRC) comprenant les cours offerts à distance, les cours offerts sur le campus et les cours s'inscrivant dans le cadre du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO). Ces cours ont été déterminés en collaboration avec les 3 équipes francophones de planification régionale de la province afin de mieux répondre aux réalités de chaque région. La Cité collégiale a présenté 52 cours à DRC et le Collège Boréal en a offert 29 cours à DRC. Grâce aux projets-pilotes de type B de double reconnaissance de crédit, aux activités de type A, aux forums, aux activités d'harmonisation des programmes d'études, IJECT contribue directement à la capacité grandissante des conseils scolaires et des collèges à offrir aux élèves francophones des programmes intéressants et un appui adéquat afin d'assurer leur réussite tant au secondaire qu'au postsecondaire.</p>				
Évaluation	Mise en œuvre (résultats aux IRC)	Évaluer les incidences	Les deux collèges francophones ont atteint des résultats aux IRC leur permettant de se positionner favorablement par rapport au réseau des 24 collèges. (Voir la note # 1 ci-dessous).	

			De plus, les deux collèges ont augmenté les inscriptions entre 2007-2008 et 2008-2009 : Les inscriptions à La Cité collégiale sont passées de 3 221 en 2007-2008 à 3 302 en 2008-2009 ⁸ . De son côté, le Collège Boréal a vécu une troisième année consécutive de croissance des effectifs tant au niveau des programmes postsecondaires que dans les programmes d'apprentissage et de métiers.	
--	--	--	---	--

Note # 1 :

Les résultats des deux collèges francophones relativement aux IRC sont les suivants :

Satisfaction des étudiants

La Cité collégiale	Moyenne provinciale	Collège Boréal
84,6%	78,4%	78,7 %

Satisfaction des personnes diplômées - six mois après l'obtention du diplôme

La Cité collégiale	Moyenne provinciale	Collège Boréal
83,8%	82,7%	87,2 %

Emploi des personnes diplômées - six mois après l'obtention du diplôme

La Cité collégiale	Moyenne provinciale	Collège Boréal
90%	88,9%	93 %

Taux d'obtention du diplôme

La Cité collégiale	Moyenne provinciale	Collège Boréal
63,6%	64,4%	73,6 %

Satisfaction des employeurs envers les diplômés

La Cité collégiale	Moyenne provinciale	Collège Boréal
90,3%	93,3%	91,8 %

Rapport pour l'année de transition 2009-2010

Veillez indiquer comment votre établissement continuera à renforcer la stratégie de collaboration de votre collège en 2009-2010 et par quels moyens vous entendez assurer le suivi et l'évaluation des résultats de cette stratégie en 2009-2010.

Stratégie de collaboration pour 2009-2010	Brève description
<p>En 2009-2010 les collèges francophones poursuivront la collaboration au niveau</p> <ol style="list-style-type: none"> Des activités IJECT et de l'Initiative Vers la réussite du ministère de l'Éducation de l'Ontario auprès des communautés francophones Du développement commun de programmes 	<p>1. Les activités organisées grâce à IJECT ont permis aux collèges de faire une percée non-négligeable auprès des élèves des écoles secondaires des 12 conseils scolaires francophones de l'Ontario.</p> <p>En 2009-2010, grâce aux fonds obtenus grâce à IJECT, les deux collèges poursuivront leurs efforts de concertation pour offrir aux futurs candidats aux études postsecondaires une gamme de programmes dans leur langue.</p> <p>2. Les collèges ont déjà amorcé le développement et l'offre de programmes en ligne tels que Gestion des services de santé et des services communautaires et PGAS – études militaires. De plus, les deux collèges participent au niveau du volet francophone d'une demande</p>

⁸ Sources : 2007-2008 – Rapport sur l'effectif et les diplômés (rapport vérifié)
2008-2009 – MFCU – Sommaire des activités du Collège (rapport non vérifié)

3. De la promotion des programmes exclusifs	<p>de subvention, laquelle a été élaborée par un consortium de collèges pour l'obtention de fonds permettant le développement en ligne du Programme en services de soins personnel (PSSP).</p> <p>En 2009-2010, les collèges exploreront d'autres avenues au niveau du développement de programmes.</p> <p>3. En 2009-2010, les collèges poursuivront leurs efforts respectifs de promotion des études collégiales en français auprès de la clientèle des écoles secondaires. La Cité collégiale poursuivra les efforts de promotion de ses programmes exclusifs dans les régions.</p>
Brève description du suivi et de l'évaluation des résultats	
<p>Le résultat des initiatives décrites ci-dessus sera évalué grâce à l'atteinte des indicateurs de réussite suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les résultats obtenus dans le cadre des activités d'IJECT : nombre de cours à double reconnaissance de crédit offerts, nombre d'expériences d'anticipation offertes, participation aux rencontres régionales du comité de planification IJECT, etc. 2. Le nombre de demandes de subvention élaborées et le nombre de programmes développés et offerts. 3. Le nombre d'activités de promotion en régions. 	

Collèges des petites collectivités, du Nord et des régions rurales
Rapport 2008-2009 relatif à l'EPRC

Le présent tableau s'applique uniquement aux établissements qui reçoivent des fonds au titre de la subvention pour les petits collèges et les collèges du Nord et des régions rurales.

En vous reportant au plan d'action approuvé relatif à votre EPRC, veuillez identifier les objectifs que vous avez atteints en 2008-2009. Si votre établissement n'a pas atteint les résultats proposés, veuillez indiquer dans la colonne prévue à cet effet les raisons justifiant ces écarts et les mesures correctives prévues.

Stratégie ou programme	Indicateur	Résultat proposé	Résultat atteint	Expliquez l'écart entre les résultats proposés et les résultats obtenus (le cas échéant), ainsi que les mesures correctives prévues

Améliorer l'accès à l'enseignement postsecondaire en langue française dans les régions périphériques	Effectifs	Augmentation	<p>Au total, en 2008-2009, le Collège a inscrit 119 étudiants provenant de l'Ontario de plus que l'année précédente.</p> <p>De plus, le Collège a accéléré le traitement des demandes d'admission et assuré un suivi plus étroit et personnalisé auprès des demandeurs d'admission. Le taux de demandes d'admission converties en inscriptions est passé de 52,6 % en septembre 2007 à 54,4 % en septembre 2008</p> <p>Le Collège a développé une nouvelle formule de liaison dans les écoles d'Ottawa et de l'Est ontarien qui a permis de rencontrer près de 2 350 élèves dans les écoles, comparativement à 1 160 l'an dernier.</p> <p>Le Collège poursuivra la mise en place, amorcée en 2008-2009, de stratégies pour le développement de la clientèle partout en Ontario. Il a notamment embauché une direction responsable de faire connaître nos programmes exclusifs dans ces régions.</p>	
---	------------------	---------------------	---	--

Rapport pour l'année de transition 2009-2010

Veillez indiquer comment votre établissement continuera à renforcer sa stratégie visant les petits collèges et les collèges du Nord et des régions rurales en 2009-2010 et par quels moyens vous entendez assurer le suivi et l'évaluation des résultats de cette stratégie en 2009-2010.

Stratégie pour 2009-2010	Brève description
Le Collège poursuivra les stratégies décrites ci-dessus et en mettra en place des nouvelles.	<p>En 2009-2010, le Collège :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ poursuivra la mise en place, amorcée en 2008-2009, de stratégies pour faire connaître les programmes exclusifs partout en Ontario. ○ reconduira l'embauche d'une direction responsable du recrutement dans ces régions ○ Pour faire connaître les programmes exclusifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ poursuivra le développement de relations stratégiques et soutenues au sein des ces communautés en rencontrant chacune des directions d'éducation des conseils scolaires francophones du nord et du centre sud-ouest ainsi que chacune de leurs directions d'écoles secondaires ○ mettra en place un point de service dans la région du Centre-Sud-Ouest, t ○ développera des partenariats avec des employeurs du Nord de l'Ontario ○ développera un programme de recrutement conjoint avec certains employeurs ayant un grand besoin de personnel bilingue dans la région du Centre-Sud-Ouest de l'Ontario. ○ mettra en place un service amélioré d'aide financière visant particulièrement la clientèle franco-ontarienne, entre autres, en explorant la possibilité d'offrir un programme d'aide financière s'adressant aux étudiants ontariens résidant à plus de 400 km d'Ottawa et qui s'inscrivent dans l'un des programmes exclusifs du Collège. <p>Brève description du suivi et de l'évaluation des résultats</p> <p>L'approche utilisée par le Collège pour évaluer les résultats des initiatives décrites ci-dessus est à deux volets : vérifier l'augmentation du nombre d'admissions et la conversion de ces demandes en inscriptions. Pour ce faire, le collège a mis en place un Customer Relations Management System (CRM) et développé plusieurs campagnes personnalisées et ciblées auprès de divers segments de la clientèle postsecondaire.</p>

Garantie d'accès aux études en 2008-2009

En signant l'EPRC, vous vous êtes engagés à participer à l'initiative de Garantie d'accès aux études. Pour l'exercice 2008-2009, cela signifiait combler le manque à gagner établi pour l'allocation de l'aide financière relative aux droits de scolarité et aux manuels des étudiants, comme cela est énoncé dans les Lignes directrices pour la Garantie d'accès aux études 2008-2009.

	Oui	Non
Le Collège a tenu compte du manque à gagner établi pour l'allocation de l'aide financière relative aux droits de scolarité et aux manuels des étudiants, comme cela est énoncé dans les <u>Lignes directrices pour la Garantie d'accès aux études 2008-2009</u>	X	

Si vous avez répondu non, veuillez indiquer pourquoi.

Sans objet

Veuillez remplir le tableau suivant en utilisant les renseignements les plus récents qui sont affichés dans le rapport 2008-2009 de votre établissement au sujet de la Garantie d'accès aux études pour les étudiants admissibles au RAFEO (vous pouvez consulter cette fenêtre d'accès dans votre bureau de l'aide financière).

AIDE FINANCIÈRE POUR RÉPONDRE AU MANQUE À GAGNER RELATIF AUX DROITS DE SCOLARITÉ ET AUX MANUELS POUR L'EXERCICE 2008-2009	TOTAL (\$)	NOMBRE DE COMPTES
Dépenses pour le montant de la Garantie d'accès aux études relativement aux droits de scolarité et aux manuels	41 685 \$	65
Autres dépenses relatives à la Garantie d'accès aux études pour compléter le RAFEO	291 225 \$	415
Total	332 910 \$	480

Dernière date de révision : 13 / 07 / 2009

Garantie d'accès aux études en 2009-2010

Dans le prolongement des engagements pris aux termes des ententes pluriannuelles originales de votre établissement, votre établissement doit participer à la Garantie d'accès aux études (y compris la nouvelle fenêtre d'accès qui permet aux étudiants de l'Ontario de s'informer sur les coûts et les sources d'aide financière). Les exigences détaillées de la participation à la Garantie d'accès aux études sont présentées dans les Lignes directrices pour la Garantie d'accès aux études 2008-2009. Veuillez remplir le formulaire ci-après pour mettre à jour les stratégies et les programmes que votre établissement utilisera en 2009-2010 pour participer à l'initiative de la Garantie d'accès aux études.

<p>Indiquez comment votre établissement répondra au manque à gagner relatif aux droits de scolarité et aux manuels. Précisez si l'aide sera :</p> <p>a) soit offerte aux étudiants qui déposeront une demande d'aide financière auprès de l'établissement;</p> <p>b) soit automatiquement accordée aux étudiants selon leur dossier du RAFEO.</p>	<p>Le Collège aux étudiants les bourses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 250 bourses de 1000 \$ • 300 bourses de 500 \$ à 1000 \$ (Formulaire disponible le 1^{er} octobre) <p>Les besoins excédentaires des étudiants peuvent être couverts si l'étudiant en fait demande auprès du Service d'aide financière aux étudiants du Collège.</p>
<p>Si votre réponse à cette question était a), veuillez préciser sur quels portails Web et programmes sur Internet, les étudiants de votre établissement peuvent présenter une demande d'aide au titre des droits de scolarité et des manuels dans le cadre de l'initiative de Garantie d'aide aux études.</p> <p>- Précisez les dates limites qui s'appliquent.</p> <p>- Décrivez vos stratégies de communication visant à informer les étudiants sur la façon de faire leur demande d'aide.</p>	<p>Les étudiants seront informés par courriel et affiches publicitaires des bourses disponibles.</p> <p>http://www.fondationlacitecollegiale.com/fr/fondation/bourses/index.php</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formulaire papier • Date limite : 1^{er} octobre 2009 <p>La production d'un guide intégré de toutes les bourses disponibles</p>
<p>Indiquez si votre établissement prévoit offrir des prêts d'un montant supérieur à 1 000 \$ pour aider à combler le manque à gagner relatif aux droits de scolarité et aux manuels dans l'un ou l'autre des programmes d'études post-diplômes. Si c'est le cas :</p> <p>a) mentionnez le nom et le code de coût RAFEO des programmes;</p> <p>b) décrivez la façon dont vous déterminez le montant du prêt à accorder.</p>	<p>Sans objet</p>
<p>Décrivez les autres programmes et stratégies d'aide financière que votre établissement utilisera pour aider les étudiants qui ont des difficultés à accéder à l'aide financière, y compris les programmes suffisamment souples pour répondre de façon personnalisée aux situations d'urgence.</p>	<p>La Cité collégiale offre, en partenariat avec la Fondation de La Cité collégiale, une gamme de programmes de soutien aux étudiants qui démontrent un besoin financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds de dépannage (prêt temporaire) • Fonds d'urgence (bons d'achat d'épicerie, de livres ou de transport) • Bourses en cours d'études • Programme d'emplois sur le campus • Appui pour l'obtention d'aide extérieure aux collèges (ex. liste de bourses externes) • Fonds d'aide à la persévérance (aide de dernier recours pour étudiants à risque d'abandon scolaire)
<p>Décrivez brièvement votre processus d'examen lorsque des étudiants contestent le montant de l'aide financière que votre établissement leur accorde dans le cadre de la Garantie d'accès aux études.</p>	<p>Une demande écrite de révision doit être déposée par l'étudiant à la direction du Bureau des admissions du Collège.</p> <p>Un comité de révision sera formé pour analyser la validité de la demande et faire des recommandations appropriées.</p> <p>L'étudiant est informé par écrit du maintien ou de la révision de la décision du Service d'aide financière.</p>

Si vous le souhaitez, veuillez consigner vos observations dans l'espace ci-dessous :

B. QUALITÉ
Qualité du milieu d'apprentissage
Rapport 2008-2009 relatif à l'EPRC

En vous reportant au plan d'action approuvé relatif à votre EPRC, veuillez identifier les objectifs que vous avez atteints en 2008-2009. Si votre établissement n'a pas atteint les résultats proposés, veuillez indiquer dans la colonne prévue à cet effet les raisons justifiant ces écarts et les mesures correctives prévues.

Stratégie ou programme	Indicateur	Résultat proposé	Résultat atteint	Expliquez l'écart entre les résultats proposés et les résultats obtenus (le cas échéant), ainsi que les mesures correctives prévues
Perfectionnement professionnel	Activités de perfectionnement professionnel, nombre de participants	Augmentation de 10 % du nombre d'activités de perf. prof. (40 ateliers en 2007-2008), augmentation de 10 % du nombre de participants (235 participants en 2007-2008).	Le nombre d'ateliers de formation offerts est passé de 40 en 2007, à 45 en 2008, pour une augmentation de plus de 10 %. Le nombre de participants à ces ateliers est passé de 235 en 2007, à 189 en 2008. À ce nombre, s'ajoutent les 130 participants aux activités spéciales organisées durant l'année. Le nombre de participants aux sessions d'accueil est passé de 130 à 138.	En 2008-2009, à la demande du personnel scolaire, le Collège a mis l'accent sur les activités d'accueil pour les professeurs à contrat et sur les activités de groupe. Aussi, un plus grand nombre d'activités de perfectionnement professionnel individualisé étaient liées au domaine d'expertise.
Qualité des programmes	Nbre de programmes évalués. Résultats des IRC	2 à 5 éval. de progr. (2007-2008 4 évaluations) Satisfaction relative à la qualité de l'enseignement / la pertinence des programmes, globalement parmi les 5 premiers (2007-2008, enseignement : 87,5 %; pertinence : 92,7 %; globalement : 85,5 %),	En 2008-2009, le Collège a évalué les 6 programmes suivants : Gestion hôtelière, Baccalauréat en technologie appliquée – biotechnologie, Administration de bureau – commis, Techniques de photographie, Techniques mécaniques – Fabrication de prototype et Intervention auprès de personnes ayant un handicap Pour la qualité de l'enseignement, le Collège continue à se maintenir parmi les 5 premiers au niveau de la pertinence de ses programmes et la qualité de son enseignement. Il s'est classé au 4 ^e rang et au 1 ^{er} rang pour la pertinence des programmes. Qualité de l'enseignement : o LCc = 86 % Prov. = 82 % Pertinence de programmes : o LCc = 92 % Prov. = 88 % Le Collège s'est classé 2 ^e pour la satisfaction globale des étudiants avec un taux de 84,6 %.	

	Nbre de documents	10 nouveaux documents didactiques (2007-2008 30 documents)	En 2008-2009, le Collège a élaboré une quarantaine de documents didactiques et pédagogiques, notamment dans en sciences de la santé, pour les métiers et à l'éducation permanente.
	Nbre de normes prov. relatives aux programmes	3 normes de programme (2007-2008 5 programmes)	En 2008-2009, le Collège a participé à la révision et a procédé à la mise en œuvre des normes provinciales pour 15 programmes.
	Nbre d'études de marché	2 études de marché (2007-2008 3 études).	En 2008-2009, le Collège a procédé à 3 études de marché dans les domaines suivants : Gestion des services de garde à l'enfance, Gestion des services de santé et communautaires, Parajuriste. De plus, un exercice de consultation dans le domaine de l'environnement a été complété et deux autres ont été amorcés en informatique et en génie.
Réussite aux études	Taux de persévérance aux études inter-semestrielles,	Augmentation du taux de maintien aux études (2007-2008 85,9 %), Augmentation du recours aux services (900 étudiants en 2007-2008)	En 2008-2009, le taux de persévérance aux études inter-semestriel automne/hiver est passé de 85,9 % en 2007-2008 à 87,7 % en 2008-2009. Voir la <i>note #1</i> ci-dessous. Voir <i>note #2</i> ci-dessous
	Taux d'obtention du diplôme	Diplômés (2007-2008 63 %).	Le taux d'obtention du diplôme a augmenté à 63,6%, soit une augmentation de 0,6 %.

Note # 1 : L'année scolaire 2008-2009 fut particulièrement active dans le développement de nouvelles mesures à la persévérance et à la réussite scolaire, et l'évaluation des mesures existantes. Au cours de la dernière année, des mesures corporatives, systémiques et sectorielles, ont été mises sur pied, en voici des exemples :

- Élaboration d'un plan d'action concerté à la réussite scolaire pour l'année 2009-2010.
- Mise sur pied de plusieurs mesures financières visant à alléger le fardeau financier des étudiants et favoriser leur persévérance.
- Intensification pan-collégiale des suivis personnalisés auprès des étudiants à risque d'échec ou de décrochage et relances téléphoniques ciblées.
- Déploiement de plusieurs campagnes de sensibilisation et d'affichage à des moments stratégiques de l'année scolaire voulant inciter les étudiants à utiliser les services d'appui à la réussite.
- Création d'un nouveau poste de conseiller-cadre à la réussite scolaire chargé de recommander et de mettre en œuvre des projets et mesures qui améliorent la persévérance et la réussite scolaire.
- Mise à jour des outils d'évaluations des dossiers scolaires étudiants et révision complète des recommandations et rétroactions envoyés aux étudiants.
- Poursuite et intensification de l'appui scolaire offert par le tutorat individuel et de groupe.

Note # 2 : En 2008-2009, le Collège a mesuré la participation des étudiants aux services offerts par le Centre de la réussite du Centre de ressources pour les apprenants de la manière suivante. Toutes les activités ont connu une hausse appréciable de participation :

- Tutorat individuel : 359 étudiants ont bénéficié de l'aide d'un des 59 tuteurs à leur service pendant 906 heures au total, soit une augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente.
- Tutorat de groupe : 140 étudiants ont bénéficié de l'aide d'un des 24 tuteurs de groupe à leur service pendant 240 heures, soit une

augmentation de 727 % par rapport à l'année précédente.

- o Ateliers portant sur les techniques d'étude : 2 183 étudiants s'y sont inscrits, soit une augmentation de 8,3 % par rapport à 2007-2008.
- o Ateliers offerts en ligne portant sur la réussite aux examens et la gestion du temps (nouvelle initiative) : 678 étudiants
- o Le programme Entraide par les pairs a permis à 36 entrainants de fournir 2 244 heures de bénévolat.
- o 2 227 étudiants ont complété le cours de recherche documentaire (comparativement à 1 425 en 2007-2008, pour une augmentation de 56 %).
- o Les tuteurs du TrempLinguistique ont accueilli plus que le double d'étudiants comparativement à 2007-2008. En effet, 119 étudiants ont reçu de l'aide à l'automne 2008 (40 à l'automne 2007) et 120 à l'hiver 2009 (51 à l'hiver 2008).

Indicateurs de rendement clés	IRC	1 % de diplômés en plus (2007-2008 63 %)	Le taux d'obtention du diplôme a augmenté à 63,6 %, soit une augmentation de 0,6 %. Le Collège se situe à 0,8 % en-dessous de la moyenne provinciale.	
		Taux de satisfaction > 80 % (2007-2008 85,5 %)	Le taux de satisfaction des étudiants s'élève à 84,6 %, donc au-dessus de 80 %. Le Collège se classe au 2 ^e rang au niveau provincial.	Pour palier les légères baisses des taux de satisfaction des étudiants et des diplômés, le Collège a un défi à relever. Les efforts soutenus pour accroître l'accès et augmenter le nombre d'étudiants inscrits confronte le Collège à un manque d'espace, lequel a un impact sur les horaires de cours et la disponibilité des locaux. (Voir la note # 3 ci-dessous)
		Augmentation de 1 % du taux de satisfaction des diplômés (2007-2008 84,5 %)	Le taux de satisfaction des diplômés est passé à 83,8 % pour une diminution de 0,7 %.	
		Augmentation de 1 % du taux d'emploi (2007-2008 92,7%)	Le taux d'emploi des diplômés est égal à 90 % soit 1,1% plus élevé que la moyenne provinciale.	
		Augmentation de 1 % du taux de satisfaction des employeurs (2007-2008 93,2%).	Le taux de satisfaction des employeurs se situait à 90,3 %, soit 3 % plus bas que le taux en province. En 2007-2008, seulement 62 employeurs ont répondu au sondage comparativement à 132 en 2006-2007. La variation de 3 % représente donc l'opinion d'un ou deux employeurs, ce qui n'est pas significatif.	Le taux de réponse des employeurs est très bas ce qui a un impact sur la fluctuation des taux d'une année à l'autre. En 2008-2009, le Collège a mis en œuvre certaines d'activités qui devraient avoir un effet positif sur le taux de satisfaction des employeurs. (Voir la note # 4 ci-dessous)

Note # 3 : Plusieurs stratégies mises en place en 2008-2009 pourraient avoir une incidence sur le taux de satisfaction des étudiants et des diplômés. Notamment : Les visites de classe, les rencontres accrues avec les représentants de classe et l'encadrement des étudiants constituent le noyau des moyens déployés au quotidien afin de résoudre de façon rapide et proactive les difficultés ayant un impact sur les étudiants.

Le Collège a élaboré un nouvel outil permettant l'analyse annuelle détaillée pour chacun des programmes pris individuellement. Cet outil permet aux responsables de programmes de mettre en œuvre des mesures de redressement ciblées.

Un travail de collaboration étroit entre le secteur Enseignement et le Bureau des admissions et du registraire permettra d'optimiser l'utilisation des locaux et la confection des horaires.

En plus du renouvellement de l'équipement dans plusieurs programmes, le collège a procédé à des améliorations relatives aux installations physiques suivantes :

- o ajout de trois nouveaux laboratoires en bureautique, à la matériauthèque et au programme d'ergothérapie et physiothérapie ;
- o mise à niveau de cinq laboratoires : Gestion de la sécurité, Génie civil, Architecture, Biotechnologie et Génie électronique.

Note # 4 : En 2008-2009, le Collège a voulu augmenter la participation des employeurs de la région dans le cadre de divers forums, soit :

- o En revoyant le fonctionnement des comités consultatifs dans le but d'en augmenter l'efficacité et d'améliorer la participation des employeurs de la région.
- o En organisant divers groupe focus réunissant des employeurs œuvrant dans le même domaine ou dans des domaines connexes pour réfléchir à de nouvelles orientations pour le développement de nouveaux programmes desservant mieux les besoins du marché du travail.
- o En formant un comité consultatif en recherche appliquée dont les membres proviennent d'organismes tels que le CNRC (Centre national de recherche du Canada) et OCRI (Ontario Centres of excellence).

Rapport pour l'année de transition 2009-2010

Dans le tableau ci-dessous, veuillez citer 3 à 5 exemples illustrant comment vos stratégies visant à améliorer la qualité seront prolongées ou consolidées et si les meilleures pratiques seront appliquées en 2009-2010.

Stratégie ou programme	Brève description
<p><i>1. Pour les programmes existants, évaluation de programmes et mise en œuvre des normes</i></p>	<p>En 2009-2010, afin d'assurer la cohérence pédagogique au sein des programmes, le Collège procédera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La mise en œuvre des normes provinciales pour au moins cinq programmes existants, et ce, en intégrant les nouveaux outils d'assurance de la qualité et selon les exigences du MFCU. ○ L'évaluation d'au moins 7 programmes d'études. Un nouveau processus d'évaluation de programmes a été élaboré en 2007-2008 et un projet pilote a été mis en place en 2008-2009. Ce nouveau processus permet d'évaluer les programmes selon une série de 7 critères.
<p><i>2. Audit de la qualité des programmes et services</i></p>	<p>En 2009-2010, le Collège recevra la visite des évaluateurs dans le cadre de l'Audit provincial de la qualité mené par le Service de l'assurance de la qualité des collèges de l'Ontario (SAQCO).</p> <p>Le rapport d'autoévaluation dont la rédaction a été amorcée en 2008-2009 sera remis au Comité des vérificateurs, deux mois avant leur visite.</p> <p>Le Collège mettra en place un processus de rétroaction à la suite de la publication du rapport de l'Audit. Ce processus comprendra l'élaboration de nouveaux mécanismes d'assurance de la qualité et les mesures de maintien des mécanismes existants, selon le cas et en conformité avec le rapport. Un plan d'action pluriannuel en découlera.</p>
<p><i>3. Recherche appliquée</i></p>	<p>En 2009-2010, le Collège mettra en place une structure corporative de gestion de la recherche appliquée visant à uniformiser les pratiques de recherche selon un processus cohérent et respectueux des divers codes, règles et procédures rattachés à ce domaine en :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Procédant à une campagne de communication interne pour faire connaître la recherche appliquée ○ Recensant les activités de recherche existantes au Collège ○ Mettant en place un système de gestion des contrats de recherche et de transfert technologique ainsi que des suivis budgétaires efficaces et adaptables à tous les domaines.
<p><i>4. Perfectionnement du personnel scolaire à temps plein et à temps partiel</i></p>	<p>En 2009-2010, le Collège poursuivra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'offre du programme de pédagogie et d'andragogie pour les nouveaux professeurs à temps plein ○ Le financement de perfectionnement professionnel spécialisé dans les domaines d'études ○ L'offre d'activités d'échanges selon la formule de communautés d'apprentissage en favorisant les formations d'équipes de programmes ou d'équipe sectorielle

	<ul style="list-style-type: none"> o L'offre de formation à l'utilisation des technologies en salle de classe o Les activités d'accueil pour le personnel à contrat <p>De plus, le Collège procédera à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan corporatif d'encadrement des professeurs à contrat.</p>
5. <i>Élaboration de matériel didactique</i>	<p>En 2009-2020, le Collège poursuivra l'élaboration de documents didactiques de diverses formes. Le développement de matériel didactique a pour but, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> o de palier le manque de ressources en français dans certains domaines spécialisés ; o de fournir des guides de cours à des professeurs à contrat pour mieux les outiller dès les premières semaines d'enseignement ; o de permettre la planification plus précise des activités d'apprentissage en laboratoires.

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous par quels moyens vous continuerez à suivre et évaluer les résultats de ces stratégies en 2009-2010 (p. ex., sondages sur les IRC, taux de maintien aux études, etc.).

Stratégie ou programme	Brève description du suivi et de l'évaluation des résultats
1. <i>Sondage sur les Indicateurs de rendement provinciaux</i>	<p>Chaque année, tous les secteurs du Collège utilisent les résultats aux indicateurs de rendement pour mettre en place des mesures permettant d'améliorer la qualité des programmes et des services.</p> <p>Des plans d'action sectoriels sont élaborés, des membres du personnel sont dédiés à la mise en œuvre de diverses stratégies et des activités concrètes sont mises en place suite à une analyse en profondeur de divers rapports générés en collaboration avec la firme CCI-Research.</p>
2. <i>Sondage de la rétroaction en salle de classe</i>	<p>De même, les résultats du sondage de la rétroaction en salle de classe permettent au collège d'élaborer des activités de perfectionnement professionnel et des ateliers de formation sur mesure dédiés au personnel enseignant.</p> <p>Ces sondages annuels indiquent que le taux de satisfaction des étudiants est plus élevé pour les cours offerts par les professeurs à temps plein. À cet effet, en 2009-2010, le Collège amorcera un plan corporatif d'encadrement des professeurs à contrat.</p>
3. <i>Calcul du taux de maintien aux études</i>	<p>Ce calcul permet au collège d'évaluer le succès des nombreuses stratégies de persévérance et de réussite scolaire qu'il met en place. Le calcul du taux de maintien entre semestres permet de déterminer à quelle période du cheminement scolaire le taux de décrochage est le plus élevé et de mettre en œuvre des activités ciblées à des moments stratégiques de l'année. (Voir la <i>Note # 1</i> de la page 18)</p>
<p>Toutes ces données et d'autres provenant de diverses sources sont rassemblées dans un seul outil, soit le « Bilan annuel de programme ». Cet outil fait sur mesure permet aux responsables de chaque programme et au Comité sur la réussite scolaire de mieux cibler les interventions d'amélioration de la qualité du programme.</p>	

Réussite des étudiants : taux de maintien aux études
Rapport 2008-2009 relatif à l'EPRC

En vous reportant au plan d'action approuvé relatif à votre EPRC, veuillez indiquer les taux de maintien aux études que votre établissement a atteints en 2008-2009. Si votre établissement n'a pas atteint les résultats proposés, veuillez indiquer dans la colonne prévue à cet effet les raisons justifiant ces écarts et les mesures correctives prévues.

	Taux de maintien proposé pour 2008-2009	Taux de maintien atteint	Expliquez l'écart entre les résultats proposés et les résultats obtenus (le cas échéant), ainsi que les mesures correctives prévues
De la 1 ^{re} à la 2 ^e année	73 % (2007-2008 83 %)	83,54 % ⁹	Le Collège a mis en place de nombreuses stratégies (mentionnées dans les pages précédentes) qui ont porté fruit.
De la 2 ^e à la 3 ^e année	82 % (2007-2008 90 %)	93,12 % ¹⁰	
De la 3 ^e à la 4 ^e année	> 90 % (2007-2008 100 %)	100,00 % ¹¹	

Rapport pour l'année de transition 2009-2010

En attendant de recevoir les conseils du COQES relativement à l'élaboration des mesures et des cibles visant le maintien aux études, nous vous demandons aussi de continuer à suivre ce taux en 2009-2010 selon les pratiques en vigueur dans votre établissement.

Si vous le souhaitez, veuillez consigner vos observations dans l'espace ci-dessous :

En 2009-2010, La Cité collégiale continuera de suivre le taux de maintien aux études selon les pratiques en vigueur au Collège. Le Bureau des admissions et du registraire est responsable de la méthodologie et du calcul utilisé.

L'objectif pour 2009-2010 est une augmentation globale de 1 %.

⁹ Données fournies par le Bureau des admissions et du registraire de La Cité collégiale, années de transition – hiver 2008 à automne 2008

¹⁰ Idem

¹¹ Idem

REDDITION DE COMPTES**Rapport 2008-2009 relatif à l'EPRC**

Veillez incorporer ici le lien Internet qui mène au plan d'action pluriannuel relatif à votre entente et au Rapport 2007-2008 relatif à l'EPRC : <http://www3.lacitec.on.ca/84.html> .

Le présent rapport constitue un dossier public et, à ce titre, il doit être accessible sur le site Web de votre établissement. Veuillez vous assurer que ce document est affiché au même endroit que le plan d'action pluriannuel relatif à votre entente et que votre Rapport 2007-2008 relatif à l'EPRC.

Personne-ressource pour le rapport 2008-2009 relatif à l'EPRC	
Nom :	Chantal Thiboutot, directrice, Ressources pédagogiques
Téléphone :	613 742-2493, poste 2429
Courriel :	cthibo@lacitec.on.ca